



Les élu-es réuni-es ce jour expriment leur mécontentement sur le choix de la Direction d'organiser ce CSE en distanciel, au moment même où les dossiers stratégiques France Travail arrivent.

Alors que les sujets nécessitent une augmentation de la durée des débats, la Direction fait le choix de tenir le CSE en distanciel, et d'avancer sa tenue au mercredi après-midi alors que l'usage était de les prolonger le vendredi matin lorsque nécessaire. Si cette possibilité existe, les élu-es regrettent que cette décision ait été notifiée tardivement et ce sans information des élu-es au précédent CSE, ni concertation avec la secrétaire et la secrétaire adjointe lors de la négociation de l'ordre du jour.

Cette situation a eu pour conséquence de dégrader la préparation du CSE pour l'ensemble des élu-es. **Le choix de cette organisation affaiblit la qualité du dialogue social alors que toutes les expérimentations sont présentées.**

Dans ce contexte, les élu-es s'en tiendront à 3 CSE en distanciel par an.

Les élu-es constatent depuis plusieurs mois que les documents transmis sont ceux présentés au CSEC, sans déclinaison régionale, contrevenant ainsi à l'obligation de l'employeur d'information loyale et sincère.

Lors des négociations des ordres du jour, plusieurs sujets concernant l'organisation du travail ainsi que la santé et la sécurité des agent-es ont été refusés.

A ce titre, les élu-es du CSE demandent la tenue d'un CSE extra portant sur les points suivants

Situation de Villeurbanne : Charge d'activité GDD de Villeurbanne mettant en difficulté tout le collectif, la question de l'accueil liée à la taille du site, l'intégration de l'équipe cadre et l'impact sur leurs propres activités ;

Point d'étape ERC depuis son installation, effectif actuel et évolution, objectifs 2024 fixés par la Direction et position/vision de la Direction sur le devenir de cette équipe au sein de ARA et de Villeurbanne Colin ;

Mise en place de responsables régionaux indemnisation : Changement organisationnel induit par la nomination d'un responsable indemnisation régionale à la DR avec de nouvelles missions ;

Point sur la note politique de maintien dans l'emploi et son déploiement.

A ce titre, les élu-es du CSE demandent la tenue d'un CSE extraordinaire reprenant ces points et se réservent le droit de demander des CSE extraordinaires sur les sujets refusés dès lors qu'ils-elles le jugeront nécessaires.

